

Informations au sujet de l'inscription

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissibles aux programmes de formation régulière de l'INIS, les candidats doivent :

- être titulaires d'un diplôme universitaire ou posséder une expérience pertinente dans la discipline et le profil qui les intéressent ;
- être âgés d'au minimum 21 ans au moment de l'inscription ;
- maîtriser le français parlé et écrit et posséder une connaissance fonctionnelle de l'anglais parlé et écrit ;
- être disponibles à temps plein pendant la durée de la formation dans le cadre d'un horaire pouvant inclure les week-ends et les soirées ;
- déposer un dossier de candidature complet avant l'échéance fixée pour chacun des programmes ;
- payer les frais de 100 \$ pour l'examen du dossier de candidature.

Frais de formation

Les frais de formation, pour une formation intensive d'environ cinq mois, sont de 4 675 \$ (taxes en sus) pour les programmes Cinéma, Télévision, Documentaire et Médias interactifs. Ils sont de 6 300 \$ (taxes en sus) pour les programmes Écriture de long métrage 2011-2012 et Écriture d'une série télévisée de fiction 2011. Ces frais s'appliquent aux étudiants qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada.

Les frais de formation pour un étudiant étranger sont le double de ceux affichés.

Les diplômés de l'INIS qui s'inscrivent de nouveau à un programme de formation régulière et qui sont admis suite au processus de sélection bénéficient d'une réduction de 10 % sur les frais de formation applicables.

Évaluation des candidatures

L'évaluation des candidats comprend les étapes suivantes :

- une étude du dossier de candidature (lettre d'intention, curriculum vitae et documents soumis) afin de déterminer l'admissibilité des candidats ;

- une entrevue avec les candidats jugés admissibles ;
- au besoin, un examen servira à finaliser la sélection afin de constituer un groupe d'étudiants fonctionnel.

Les décisions prises par les comités de sélection sont communiquées par écrit. Elles sont irrévocables et ne font l'objet d'aucune justification.

Candidats de l'étranger

Les candidats de l'étranger doivent franchir toutes les étapes d'évaluation avant d'être admis à l'INIS.

Seules les personnes qui viennent étudiées au Canada dans le cadre d'un programme de formation de plus de six mois sont tenues d'obtenir un permis d'études. Les candidats de l'étranger sont tout de même invités à consulter les sites officiels des gouvernements du Québec et du Canada pour connaître les politiques en vigueur en matière de permis d'études.

Avant d'être admis formellement, les candidats de l'étranger doivent s'assurer de répondre aux exigences des lois sur l'immigration en vigueur au Québec et au Canada.

Les candidats de l'étranger ne sont pas admissibles au profil Producteur des programmes de formation régulière de l'INIS.

Confirmation d'admission

L'admission au programme est confirmée par la signature d'une lettre d'entente précisant les droits et responsabilité de chacune des parties et par le paiement des frais de formation selon les conditions spécifiées dans cette entente.

Candidatures non retenues ou non admissibles

Les dossiers incomplets ou soumis après la date limite ne sont pas pris en considération. Les candidats non retenus après l'examen du dossier ou après l'entrevue en sont informés par écrit.

Aucun document soumis n'est retourné aux candidats.

Un candidat dont l'admission à un programme (tous profils confondus) a été refusée à trois reprises n'est plus admissible à ce programme. Il demeure toutefois admissible aux autres programmes de formation régulière de l'INIS.

Aide financière

L'INIS n'étant pas une institution membre du réseau de l'éducation et de l'enseignement du Québec, ses étudiants ne sont pas admissibles aux programmes gouvernementaux d'Aide financière aux études.

En collaboration avec l'INIS, la Banque Royale offre un programme de prêt à l'intention des étudiants admis à un programme de formation, dont les conditions s'apparentent à celles des programmes gouvernementaux.

Les frais de formation payés à l'INIS sont une dépense de formation admissible aux fins de l'impôt.

Entente INIS-UQAM

Un étudiant inscrit au programme de Maîtrise en communication à l'Université du Québec à Montréal peut réaliser une partie de son mémoire au sein des différents programmes de formation régulière de l'INIS. Un étudiant de l'UQAM qui veut se prévaloir de cette possibilité doit se soumettre au processus de sélection de l'INIS et répondre aux critères d'admissibilité des deux institutions. Il doit également joindre à son dossier de candidature une lettre officielle de l'UQAM confirmant sa participation au programme de Maîtrise en communication.

Attestation d'études

Au terme de la formation régulière, l'élève qui a satisfait aux exigences du programme et dont l'évaluation est positive, se voit décerner une attestation d'études confirmant qu'il a complété avec succès sa formation à l'INIS.

Consignes à respecter dans la préparation du dossier de candidature

Pour faciliter l'étude du dossier, il est recommandé d'utiliser des feuilles de papier blanc, non plastifiées, non agrafées, simplement retenues par un trombone ou une pince-notes.

Le nom du candidat et la numérotation des pages doivent apparaître clairement

sur chacun des documents fournis en appui à la demande d'admission.

VEUILLEZ AUSSI PRENDRE NOTE QUE LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPLET DOIT ÊTRE DÉPOSÉ EN CINQ EXEMPLAIRES (fiche du candidat, photo, lettre

d'intention, curriculum vitae, diplômes, documents écrits et audiovisuels, etc.).

Le bon respect des consignes est l'un des éléments considérés par le comité de sélection à l'étape de l'examen des candidatures.

Le dossier de candidature, déposé en cinq exemplaires, doit comprendre :

La **fiche du candidat** dûment remplie.

Une **photo** récente (format passeport) comportant la date et la signature du candidat au dos.

Une **lettre d'intention** dans laquelle le candidat répond aux questions suivantes :

a) En quoi votre expérience fait-elle de vous un candidat intéressant ?

b) En quoi une formation à l'INIS répond-t-elle à votre cheminement professionnel ?

Ce texte, qui ne doit pas dépasser une page dactylographiée, est une pièce déterminante lors de l'examen du dossier.

Un **curriculum vitae** mis à jour récemment.

Une photocopie du **certificat de naissance** ou de citoyenneté du candidat.

Une photocopie des **diplômes universitaires** ou des **attestations d'études** pertinentes à la candidature.

Documents en rapport au profil et au programme choisis :

Télévision

a. Le **candidat auteur** doit soumettre deux textes d'au maximum 25 lignes présentant chacun une idée de série dramatique télévisuelle, ainsi qu'un maximum de deux œuvres écrites en français (scénario, nouvelle, roman, conte, article, pièce de théâtre, etc.) faisant état de son expérience et de sa créativité.

Dans le cas d'œuvres qui ont été produites, un DVD doit être joint.

Dans le cas des œuvres qui ont été éditées, une sélection d'au maximum 50 pages reproduites par photocopie sur du papier format lettre doit être jointe.

b. Le **candidat réalisateur** doit soumettre deux textes d'au maximum 25 lignes présentant chacun une idée de série dramatique télévisuelle, ainsi qu'un maximum de deux œuvres audiovisuelles (clip, court métrage, documentaire, etc., sur support DVD NTSC) faisant état de son expérience et de sa créativité. En l'absence de document audiovisuel, l'INIS accepte de la part des candidats en réalisation le dépôt d'un découpage technique ou d'un *story board* témoignant de leur connaissance du métier.

c. Le **candidat producteur** doit soumettre deux textes d'au maximum 25 lignes présentant chacun une idée de série dramatique télévisuelle, ainsi qu'un maximum de deux documents témoignant de son expérience et de sa créativité. Il peut s'agir d'études de cas (incluant les aspects créatifs, légaux et financiers) et/ou de dossiers de présentation de projet (événement culturel, activité artistique, production audiovisuelle interactive ou théâtrale, etc.) incluant un

résumé, un argumentaire, un budget et un échéancier.

Un **chèque visé** ou un **mandat poste** de 100 \$ CAD non remboursables émis au nom de l'Institut national de l'image et du son (INIS) à titre de frais d'examen du dossier de candidature.

Le tout déposé à :

INIS
301, boul. De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2X 1K1

au plus tard

le mercredi 4 mai 2011

Fiche du candidat

Il est obligatoire de remplir les deux pages de cette fiche, de la signer et de la joindre **en cinq exemplaires** au dossier de candidature.

Renseignements personnels		
Prénom		Nom
Adresse		Téléphone
Ville	Province	Cellulaire
Pays	Code postal	Télécopieur
Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Courriel	
Date de naissance (AA/MM/JJ)	Lieu de naissance	Nationalité
Langue maternelle	Autres langues parlées	Autres langues écrites
Vous considérez-vous comme appartenant à une communauté ethnoculturelle? Si oui, laquelle?		
		Photo du candidat

Veillez agraffer une photo à votre copie originale.

Inscription à l'INIS

Profil envisagé (un seul choix) Auteur Réalisateur Producteur

Est-ce votre première demande à l'INIS? Oui Non

Si non, en quelle année et pour quel programme?

Année	Programme
-------	-----------

Est-ce que votre candidature est déposée dans le cadre de l'entente INIS-UQAM? Non Oui (joindre une lettre officielle de l'UQAM)

Expérience professionnelle pertinente

Année	Entreprise / Organisation / Projet	
	Fonction / Métier	Référence (nom et numéro de tél.)
Année	Entreprise / Organisation / Projet	
	Fonction / Métier	Référence (nom et numéro de tél.)
Année	Entreprise / Organisation / Projet	
	Fonction / Métier	Référence (nom et numéro de tél.)

Scolarité et formation

Année	Institution / Établissement	
	Diplôme / Attestation	Lieu
Année	Institution / Établissement	
	Diplôme / Attestation	Lieu
Année	Institution / Établissement	
	Diplôme / Attestation	Lieu

Autre formation pertinente

Année	Institution / Établissement	
	Diplôme / Attestation	Lieu
Année	Institution / Établissement	
	Diplôme / Attestation	Lieu
Année	Institution / Établissement	
	Diplôme / Attestation	Lieu

Bourses, prix ou distinctions obtenus

Année	Bourses / Prix / Distinctions
Année	Bourses / Prix / Distinctions
Année	Bourses / Prix / Distinctions

Documents déposés en rapport au profil choisi (en cinq copies)

Titre du document	Votre rôle dans ce document	Format du document déposé
Titre du document	Votre rôle dans ce document	Format du document déposé
Titre du document	Votre rôle dans ce document	Format du document déposé

Veuillez vous assurer que chaque document est correctement identifié et paginé, s'il y a lieu. Veuillez prendre note que les documents ne sont pas retournés.

Comment avez-vous été informé du programme de l'INIS ?

(Plus d'un choix possible)

- J'ai reçu l'information par la poste
 Publicité/Mention dans un média (précisez) : _____
- Par un professionnel : _____
 Par un diplômé de l'INIS : _____
- Par le bulletin électronique ou le site Web de l'INIS
 Autrement (précisez) : _____

Avez-vous assisté à une séance d'information tenue par l'INIS (portes ouvertes ou autre)? Oui Non

Avez-vous utilisé le service de préinscription ? Oui Non

J'ai pris connaissance des conditions d'admission et j'accepte que mon nom et ma photo soient utilisés à des fins de promotion si ma candidature est acceptée.

Signature

Date (AA/MM/JJ)

Prénom et nom en lettres moulées

**L'INIS doit recevoir le dossier de candidature
au plus tard le mercredi 4 mai 2011**